



Comité Ile de France de tarot

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

Individuel - OPEN

Saison : 2025 / 2026

Article 1 : DÉROULEMENT

Cette compétition décernera le titre de champion régional.

Le championnat se déroule en une seule phase : Finale directe en 3 séances au club des Amis du Breuil

Le samedi 28 mars 2026 à 13h30 et 20h45

Le dimanche 29 mars 2026 à 13h30

Au Club « LES AMIS DU BREUIL »

Salle de la mare Henriette – rue du Bois Robert

78930 – BREUIL-BOIS-ROBERT

Les horaires précis des séances du soir seront indiqués par les arbitres à l'issue de celles de l'après-midi.

L'épreuve est ouverte à tous les affiliés de la zone 81 (Comité Ile de France) à jour de licence pour la saison 2025-2026.

Inscrits	Séance1	Organisation	Éliminés	Séance 2	Organisation
28	28	7 en ligne (4 étuis/table)		28	7 en ligne (4 étuis/table)
31	31	2X4 en Howell	3	28	7 en ligne (4 étuis/table)
32	32	2X4 en Howell		32	2X4 en Howell
35	35	5 en ligne et 4 en Howell	3	32	2X4 en Howell
36	36	5 en ligne et 4 en Howell		36	5 en ligne et 4 en Howell
39	39	2X5 en ligne	3	36	5 en ligne et 4 en Howell
40	40	2x5 en ligne		40	2x5 en ligne
43	43	6 en ligne et 5 en ligne	3	40	2x5 en ligne
44	44	6 en ligne et 5 en ligne	4	40	2x5 en ligne
47	47	3x4 Howell	7	40	2x5 en ligne
48	48	3x4 Howell		48	3x4 Howell
51	51	5 en ligne 2x4 Howell	3	48	3x4 Howell
52	52	5 en ligne 2x4 Howell		52	5 en ligne 2x4 Howell
55	55	2x5 en ligne et 4 Howell	3	52	5 en ligne 2x4 Howell
56	56	2x5 en ligne et 4 Howell		56	2x5 en ligne 4 en Howell
60	60	3x5 en ligne	4	56	2x5 en ligne 4 en Howell

Séance 3	Organisation
28	7 en ligne (4 étuis/table)

Article 2 : INSCRIPTIONS

Chaque joueur devra s'inscrire avant le **22 mars 2026** de préférence sur le site du Comité Ile de France à l'adresse suivante : www.comiteiledefrancedetarot.fr, ou auprès du directeur d'épreuve : [Sévérine PALUCH](mailto:severine.paluch@gmail.com)

- par mail à severine.paluch@gmail.com
- ou par téléphone au [06 24 11 21 71](tel:0624112171)

Participation : **10 € par joueur et par séance**
5 € pour les juniors et les espoirs.

Article 3 : QUALIFIÉS

A l'issue de la finale, les **9 premiers seront qualifiés** pour la finale nationale qui se déroulera :

Du 14 au 16 mai 2026 au GRAND LUCE(72)

Article 4 : RÈGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T.

Fascicule 1 : Règles communes

- Chapitre 1 : Epreuves officielles : articles 1, 10 et 19.
- Chapitre 2 : Règles communes à toutes les épreuves : articles **20 à 41 (sauf le 36)**.

Fascicule 3 : Individuels

- Chapitre 2 : Règlement des compétitions
 - Section 2 : Déroulement du championnat open : **articles 6 à 10**.
 - Section 4 : Règles générales : **articles 16 à 20**.

Ces documents sont consultables à tout moment auprès de l'arbitre.

Article 5 : MISE EN PLACE

Le champion sortant 2024-2025 (Yoann ROCHE) occupera la place de Nord 1 à la 1^{ère} séance de la finale.

Mise en place de la finale

- 1^{ère} séance : mise en place aléatoire par le programme FF-TAROT
- 2^{ème} séance : serpentín suivant le classement de la 1^{ère} séance.
- 3^{ème} séance : serpentín suivant le classement à l'issue des 2 premières séances.

Article 6 : INDICE PCN - COEFFICIENT – PP

 **Indice des PCN : 1.8**

 **PP : 24 / 19 / 15 / 12 / 10 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 3 / 2.**

Le tiers du nombre de joueurs ayant participé à la première séance peut acquérir des P.P.

 **Coefficient de séances :**

- Le pourcentage d'éliminés entre 2 séances ne doit pas excéder 50%.
- Le coefficient de chaque première séance est de 1.
- Le coefficient de la séance suivante est :
 - o Identique s'il n'y a pas de joueur éliminé.
 - o Majoré de 0.05 si le pourcentage d'éliminés est strictement inférieur à 20%.
 - o Majoré de 0.10 si le pourcentage d'éliminés est strictement inférieur à 42%.
 - o Majoré de 0.15 si le pourcentage d'éliminés est supérieur ou égal à 42%.

Article 7 : DIRECTEUR D'ÉPREUVE

Le directeur d'épreuve, le président de zone, la CCR et l'arbitre ont la possibilité de prendre tous les choix optionnels qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'article 4.

Article 8 : RESPECT

Accès aux salles : accès aux salles du championnat est interdit aux animaux.

Discipline : tout joueur, ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables, ou reconnu en état d'ébriété et ayant perturbé le tournoi, sera immédiatement exclu de la compétition et un dossier disciplinaire sera ouvert à son encontre.

Tabagisme : toutes les compétitions sont non-fumeurs (y compris cigarette électronique).

Téléphone : Tous les téléphones et appareils multimédia devront être éteints, y compris ceux des spectateurs.

Mesures sanitaires : Les contraintes sanitaires en vigueur le jour du tournoi s'imposeront (pass-sanitaire – port du masque – gestes barrières-gel ...).

Le Directeur d'épreuve

Séverine PALUCH

La Présidente de la C.C. R

Lydia JANNEAU

Le Président de zone

Stéphane MIONNET le 06/09/2025